



# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
paraissant le Samedi - Tirage 21.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.  
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42  
Chèques Postaux Nantes 6.016



**A LA FOIRE DE PARIS, qui se tient du 9 au 25 mai, le Salon des Vins de France occupe l'un des plus vastes halls (11.000 m²). Tous les crus se trouvent représentés. Le 20 mai aura lieu la « Journée des Vins de France ».**

**BEURRES NORMANDS :** Une très forte baisse, qui a atteint plus de 25 % sur certains points, s'est produite dans les marchés du Calvados sur les beurres normands. Cet affaiblissement inquiète fort les agriculteurs du Pays d'Auge.

**UN CONGRES FORESTIER, pour la protection des reboisements du Massif Central et de l'Ouest, tiendra ses assises en Limousin et en Auvergne, les 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin.**

**A ANGERS aura lieu, du 7 au 9 juin, l'Exposition Nationale d'Aviculture, d'animaux de chasse et d'oiseaux de volière.**

**DES COURS DE CIDRERIE et exercices pratiques auront lieu à la Station Pomologique de Caen, du 3 au 13 juin. Le programme est envoyé sur demande.**

**ARTISANAT :** Le 8<sup>e</sup> Congrès National de l'Artisanat français et le 2<sup>e</sup> Congrès International de l'Artisanat se tiendront à Paris, du 5 au 14 juin, dans la Salle des Congrès de l'Exposition Coloniale.

**A VANNES se tiendra, du 18 au 21 juin, le XIX<sup>e</sup> Congrès National de la Mutualité et de la Coopération Agricoles.**

**LE JAPON est le pays où la population est la plus dense du monde ; on compte 1.769 habitants au kilomètre carré.**

**AUJOURD'HUI, FIN DE NOTRE ROMAN : L'INUTILE MENSONGE.**

## Le Ministre de l'Agriculture à Lyon

Dimanche 10 mai, M. Tardieu, ministre de l'Agriculture, a présidé le Congrès de l'Union des Syndicats Agricoles du Sud-Est. Il a été l'objet d'une vive manifestation de sympathie de la part des milliers de congressistes.

M. Tardieu, prenant la parole, a exposé une fois de plus les grandes lignes de sa politique agricole.

Il a rappelé les mesures d'ordre général prises dans l'intérêt de l'agriculture française et concernant le blé, la culture betteravière, la culture maraîchère, l'organisation professionnelle.

M. Tardieu a également énuméré les réformes dont il poursuit la réalisation depuis son arrivée rue de Varenne : financement et logement des récoltes, écoulement de la production, statut fiscal des coopératives, échelonnement des ventes, mesures propres à assurer la soudure, etc...

Puis il a traité les problèmes d'ordre local et régional, en particulier la crise de l'industrie laitière ; il s'est aussi déclaré prêt à faire aboutir rapidement les projets de loi interdisant la fabrication et la vente des produits d'imitation et instituant une marque nationale.

Ensuite, le Ministre a successivement passé en revue les modifications à apporter au régime des bois, les questions viticoles et fruitières. Sur ce dernier point, il a vivement insisté en faveur des méthodes de standardisation employées dans les autres pays.

Il s'est attaché à montrer la nécessité, pour les producteurs, de

## LA COMMISSION PARLEMENTAIRE DES BOISSONS EN TOURAINE

C'est encore du statut de la viticulture dont il s'agit. Faire pour le vin, une réglementation analogue à celle qui a été faite pour les céréales ; elle a permis de gagner la « bataille du blé ». Entreprise compliquée, car il faut protéger le vigneron français normal, contre la folie des plantations méridionales et algériennes, faute commise égoïstement par des vignerons français aussi.

En notre dernier bulletin, nous avons fait part de la physionomie tumultueuse et des résultats du XXII<sup>e</sup> Congrès de la Viticulture, tenu à Angers les 30 avril, 1 et 2 mai. Et voici que la Commission des boissons de la Chambre, se déplaçant en corps, est venue le 7 mai, à Tours, afin d'interroger sur place les vignerons eux-mêmes. Elle avait précédemment, de la même manière, rendu visite aux autres régions viticoles, Midi, Sud-Ouest, Est, etc...

M. Barthe, député de l'Hérault, président de la Commission des boissons, avait fait convoquer à Tours, les représentants des syndicats viticoles du bassin de la Loire et les administrateurs de la C. G. V. C. O. Une trentaine de parlementaires, et autant de vignerons furent réunis en la salle du Conseil général d'Indre-et-Loire, sous la présidence de notre très cher collègue, M. Germain, de Tours.

Remercions M. Germain de son dévouement. Les vignerons tourangeaux sont heureux d'avoir un tel chef, et nous un tel ami. Les Nantais peuvent se rappeler qu'à l'Assemblée générale de la C. G. V. C. O., à Nantes, en 1927, il était venu chez nous accompagner M. Gauthier, et qu'il avait pris part à notre excursion dans le vignoble.

Nous devons aussi féliciter M. Barthe. Quoique député du grand Midi, et nous savons que celui-ci ne nous comble pas de ses sympathies, il sait se placer au-dessus du niveau du clocher de son village, et être le

Défenseur de la Vigne de France tout court. Il ne s'agissait pas d'étudier de nouveaux textes. Les bases du statut sont arrêtées. Tous les contre-projets présentés n'apportent rien de nouveau. C'est que l'on est rendu à bout.

Reste à mettre en pratique. Faire quelque chose d'efficace contre les coupables, et d'équitable pour les petits vignerons des régions les moins favorisées par le soleil.

Alors ! La Commission des boissons de la Chambre travaille sur les bases en 10 articles du projet Labroue. De son enquête, il ressort que les vignerons acceptent partout les principes proposés. Ils sentent qu'ils n'ont pas le choix, la réglementation ou la ruine !

Voici, en les résumant, les questions posées :

1<sup>o</sup> Comme nous, pensez-vous que la viticulture soit en grand danger, et qu'il faille faire quelque chose de décisif.

Réponse unanime : « Oui ».

2<sup>o</sup> Acceptez-vous le principe de la limitation des plantations nouvelles par une taxe élevée ? Le cas du petit vigneron qui veut arracher et replanter, ou bien augmenter son clos de quelques journaux étant sauvegardé.

Réponse unanime : « Oui ».

3<sup>o</sup> Acceptez-vous le principe de la taxation des hauts rendements des vins d'abondance, au-dessus de 100 hectos à l'hectare ?

Réponse unanime : « Oui, mais à condition que l'on tienne compte de l'irrégularité extrême de nos récoltes. La vallée de la Loire ne vendange que tous les 3 ou 4 ans. »

4<sup>o</sup>

Acceptez-vous le principe du blocage d'une partie de la récolte lors que la récolte nationale révélera un grave excédent entre la consommation et la déclaration ?

Réponse unanime : « Oui. Mais là encore, en tenant compte pour nos régions de l'irrégularité des rendements et de ce que les vignerons de la Loire ne sont en rien responsables de la surproduction. »

5<sup>o</sup>

Acceptez-vous le principe du contrôle de la déclaration de récolte dans les chais par visites de la Régie. Principe accepté par tout le monde.

Réponse : Non, mais pour ne pas faire échouer la loi, si nous sommes battus sur ce point, nous proposons que cette liberté de visite n'aille pas au-delà de janvier (suggestion de l'Anjou).

6<sup>o</sup>

Etes-vous d'avis que l'argent produit par les taxes à la plantation et aux hauts rendements soit réservé à la propagande du vin en France et à l'étranger ?

Réponse : « Oui à l'unanimité ; mais que ces sommes soient remises au Ministère de l'Agriculture, à un office du vin, en lequel les vignerons seront largement représentés. »

Telle a été l'enquête de Tours. Et maintenant, comme dit l'autre ! La main est au Parlement, c'est lui qui fait les lois. Quant à nous, attendons, souhaitant que les travaux de ces Messieurs soient dominés par la pensée qui résume les réponses de la Vallée de la Loire. Faites quelque chose, que cela soit efficace contre les responsables de la crise, mais équitablement ne brimez pas les malheureux qui ne le sont pas.

DE CAMIRAN,  
Vice-Président de la C. G. V. C. O.

## Un Brin de Causette...

— Bonjour Ulysse, comment vas-tu ? L'as-tu bien occupé...  
— Ah ! mon vieux Zéphirin, j'examine la feuille d'impôt que le garde champêtre m'a glissé sous la porte pendant que j'étais à garder ma vache.

— Moi j'ai point encore reçu la mienne.

— Oh ! t'é tarderas pas ; allez peut-être déjà rendu chez té.

— As-tu de l'augmentation sur l'année dernière ?

— Non, y paie quarante sous d'moins.

— Ah ! l'gouvernement s'est mêlé du coup. Les cochons de paysans, comme le disant, pourraient ben se mettre en colère ; à force de tirer sur les oreilles du chien, le finit par morde.

— Dame oui, mais le gouvernement n'est pas bête ; si cette annuïté l'a pas augmenté, l'a des agents qui se chargent de faire cracher au bassin. Tiens, j'ai mené faillie qui fait le commerce de vaches et qui se plaint fortement du contrôleur, voilà cinq fois qui va à Nantes pour s'expliquer avec lui, ou la un jeune homme de 26 ans qu'a point l'air commode. Oui, mon père Zéphirin, l'a reçu deux lettres recommandées, alors o li a mis la puce à l'oreille, de prouver que l'année dernière o li avait crevé deux vaches, que sa femme avait été opérée de l'appendicite et que son drôle avait été opéré à Nantes des végétations, que ses fraies dépassassent ses bénéfices...

— Et le contrôleur a ren voulu croire ?

— Il li a demandé s'il avait une comptabilité en règle ! Men faillie lia dit que le mettait en écrit les vaches achetées et les vieilles vendues ; quant au reste le met à pu prêter. L'a une auto tous les jours parti avec un domestique, l'a de gros frais et tiau moussieu comprend pas que les vaches crevions, y veut l'imposer quand même, alors mon gars rouspète, le veut pas se laisser faire.

— Il a ben raison, père Ulysse. Vous avez point su que dimanche, au bourg, à la réunion pour la Défense du Contribuable, y étions tous décidés à former un Syndicat de contribuables ? Parait que là-bas, dans l'Hérault, ils ont protesté au Conseil général et menacé de faire la grève de l'impôt, s'ils créons de nouveaux fonctionnaires. A la fin des fins, ça fera du vilain.

— Y a le fils d'Armand, mon cousin, qu'est gendarme à Rennes ; il li disait l'autre jour que le capitaine trouve qu'ils faisaient pas assez de procès ; tiau qu'en faisons beaucoup sont pas aimés, mais té la qui voulons des galons sont bé obligés d'obéir.

— Faut ben remplir la Caisse, mon vieux poteau, seulement on a beau verser par en haut, si le fût n'a point de fond, ils peuvent toujours faire cracher les contribuables... jusqu'au jour où ils attraperont la pépie !

MATTE JEANNOT.

P.-S. — Un lecteur, qu'a lu sur le dernier Bulletin que les porcs gras se vendent pu, me demande pourquoi qu'on prime au Concours général de Paris des porcs pesant 500 kilos ? On en recasera samedi prochain.

(Lire la suite en 2<sup>e</sup> page)

## De l'efficacité des Engrais azotés sur Pommes de terre de grande culture

Etant donnée l'économie des engrais azotés dans la culture de la pomme de terre, nous avons mis en comparaison, l'an dernier, le nitrate de soude, le nitrate de chaux, le nitrate d'ammoniaque, l'ammonite et le sulfate d'ammoniaque dans l'un de nos champs d'expériences et ce sont les résultats obtenus que nous livrons aujourd'hui à la méditation des cultivateurs intéressés.

### CONDITIONS DANS LESQUELLES ONT ETE EXPERIMENTES LES ENGRAIS AZOTES

**Nature du terrain :** Silico-argileux, assez consistant, provenant de la décomposition des schistes verts du Lion-d'Angers, à réaction légèrement alcaline.

**Assollement :** Blé en 1928 ; avoine d'hiver en 1929.

**Fumure :** La pomme de terre a reçu 40.000 kilos de fumier, 700 kilos de scories de déphosphoration et 300 kilos de chlorure de potassium à l'hectare. Le terrain avait également reçu, à l'hectare, 2.000 kilos de faluns finement pulvérisés pour l'avoine.

**Variété :** INSTITUT DE BEAUVAIS, semence provenant du Syndicat des sélectionneurs de Châteaufin (Finistère), mise en germination dix semaines avant de la confier au sol.

**Plantation :** 19 avril, avec tubercules entiers ou sectionnés, germés. **Espacement :** 0 m. 70 sur 0 m. 45, correspondant à 31.746 touffes à l'hectare.

**Surface des parcelles :** 80 mètres carrés.

**Quantité d'azote mise en comparaison :** Les engrais azotés ont été expérimentés de manière à mettre à la disposition de la pomme de terre un complément de 15 kil. 500 ou de 31 kilos d'azote à l'hectare, ce qui correspondait à un apport de 100 kilos de nitrate de soude ou de 120 kilos de nitrate de chaux dans le premier cas, et à 200 kilos de nitrate de soude, 240 kilos de nitrate de chaux, 96 kilos de nitrate d'ammoniaque, 200 kilos d'ammonite ou 155 kilos d'ammoniaque dans le second cas.

P. LAVALLEE.

(Lire la suite en 2<sup>e</sup> page)

## Tuberculose - Tuberculination

La tuberculose bovine est, avec la tuberculose humaine, celle qui provoque les plus grands ravages ; il est nécessaire de lutter contre l'une et l'autre, car elles sont intimement liées. Quand on sait que, sur cent enfants tuberculeux, vingt-cinq ont été infectés par du lait de vache, on ne peut qu'approuver et appuyer la lutte entreprise contre le terrible mal.

Comment le dépister ? Comment éliminer les porteurs de germes ? Comment supprimer les contagieux ?

Questions délicates, car les animaux tuberculeux ne présentent pas toujours le même aspect, ni les mêmes symptômes objectifs. Les uns sont maigres, ont un poil terne ; les autres sont gras et semblent jouir d'une parfaite santé. Les uns toussent constamment ; d'autres ne toussent jamais. Cette diversité dans les formes a incité à rechercher un moyen de déceler le mal. La tuberculination, malgré son imperfection, est un excellent moyen de dépister les porteurs de germes. Il faut savoir interpréter les résultats d'une tuberculination, et ne pas la dénigrer systématiquement. Trop de gens, souvent intéressés, lui jettent la pierre, si bien que l'on entend constamment cette phrase : « X... avait une vache qui a réagi à la tuberculine ; quand elle a été abattue, elle était saine comme un marbre. »

Il faut se rappeler les trois principes suivants :

1<sup>o</sup> Tout animal qui réagit est tuberculeux ;

2<sup>o</sup> Plus la réaction est forte, moins l'animal est tuberculeux ;

3<sup>o</sup> Un animal qui ne réagit pas, n'est pas certainement sain.

Si on introduit un animal sain — réaction négative à la tuberculose, dans une exploitation infectée au contact immédiat d'un contagieux, vingt-cinq à trente jours après son arrivée cet animal peut réagir positivement et faire une très grosse réaction — il vient d'être contaminé. Abattu, toute sa viande est saine, pas une seule lésion tuberculeuse.

La tuberculine est-elle en défaut ? — Non. Le germe vient de pénétrer l'organisme vierge, il n'a pas encore causé de dégâts, pas d'abcès, à peine si un examen minutieux permet d'apercevoir des ganglions légèrement enflammés. L'animal est tuberculeux dans un laps de temps plus

ou moins long ; à la faveur d'un mauvais état passer de l'organisme, le terrible mal progresse rapidement.

Au contraire, une réaction négative, chez un animal en mauvais état, n'est une preuve de non-existence de la maladie, car abattu, il peut faire l'objet d'une saignée totale. Chez une jeune bête en bonne santé, il y a 99 chances sur 100 pour qu'elle soit saine.

La tuberculine n'est pas infaillible, mais, malgré ses rares défaillances, elle reste encore, à l'heure actuelle, le moyen le plus sûr de déceler la tuberculose.

### LA LEGISLATION

Devant les ravages causés par la maladie, et afin d'éviter sa propagation, les législateurs ont voté une loi interdisant la vente des animaux tuberculeux, sauf pour la boucherie. Tout acheteur d'un bovin tuberculeux a le droit de le rendre à son vendeur dans les trente jours qui suivent la livraison ; soit que la tuberculose ait été constatée à l'abattoir, soit que l'animal ait réagi à la tuberculine. En cas de saisie partielle, le vendeur ne rembourse que le prix de la viande perdue. Le cultivateur ou le marchand doit exiger un certificat de saignée, avant de rembourser. La réaction à la tuberculine n'est considérée par la loi, que comme un signe de suspicion.

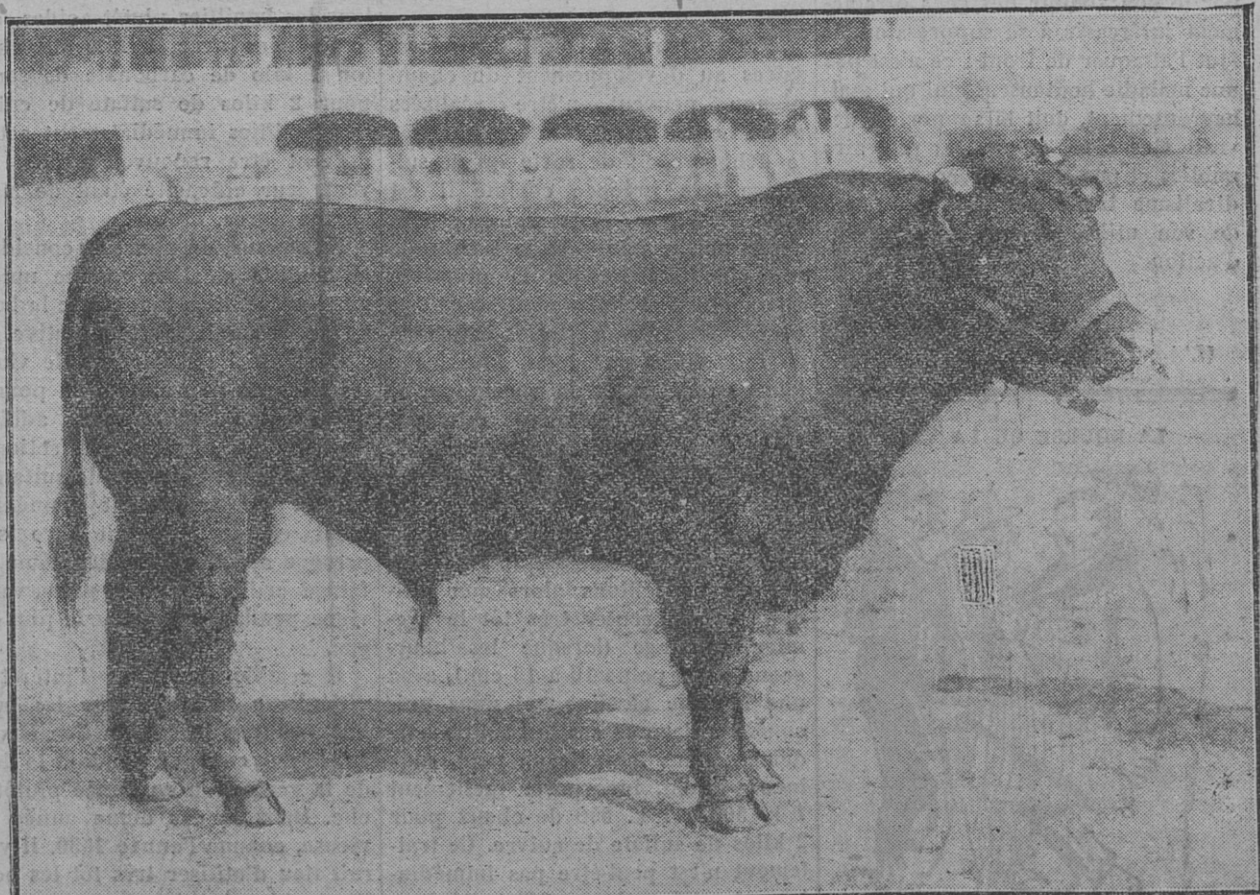
En cas de constatation de tuberculose, une déclaration doit être faite à la Mairie ; un arrêté préfectoral frappe l'exploitation et la met à l'index.

Cette loi vexatoire, s'est montrée inefficace, elle n'a pas abaissé le taux de la tuberculose. Elle a poussé marchands et fermiers à pratiquer un commerce frauduleux — avec tous ses risques — sans grands avantages pour personne. Le paysan cherche à vendre un petit prix, pour ne pas avoir d'histoire, par peur de l'arrêté.

C'est une loi injuste, car l'action récursoire étant supprimée, la revente ne permet pas de se retourner contre le vendeur primitif. Or, dans un délai de trente jours, une vache d'herbe peut passer entre les mains de cinq ou six marchands. Est-il juste que le dernier perde nécessairement ? Est-ce lui qui a rendu l'animal tuberculeux ?

Il est apparu au monde agricole

## Les Prix de Championnat de la Race Maine-Anjou à notre Concours des Bovins



Taureau n'ayant pas plus de deux dents de remplacement, à M. Cerisier Jean, au Pont de Soudan

BIENTOT... UN NOUVEAU ET PASSIONNANT FEUILLETON !

Fermeture des Bureaux

Du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> octobre, les Bureaux du Syndicat à Nantes seront fermés LE LUNDI MATIN.



et vétérinaire qu'il fallait, de toute nécessité, supprimer cette loi qui avait fait faillite. Un projet de loi est déposé — depuis longtemps — il verra peut-être le jour dans une dizaine d'années, à moins qu'il soit remplacé par un autre, avant même de naître. Il présente des avantages, mais aussi de gros défauts.

Les animaux réagissant à la tuberculine — mais sans signe de tuberculose ouverte — ne feront plus l'objet d'un arrêté. Le propriétaire en fera ce que bon lui semblera. On l'encouragera à abattre ses animaux en lui versant une indemnité. La tuberculose sera considérée comme un vice rédhibitoire avec un délai de quinze jours.

Si l'acheteur d'une vache la fait tuberculliner dans les quinze jours, et qu'elle réagit, il la rend au vendeur, même si elle a fait l'objet de ventes successives. Les quinze jours passés, l'acheteur n'a plus aucun recours sur le vendeur, plus d'histoire à craindre, plus d'arrêté.

Mais c'est la porte ouverte à la fraude, car l'injection d'une dose massive de tuberculine chez un tuberculeux, empêche une réaction positive, lors d'une nouvelle injection dans les vingt jours qui suivent.

Pour empêcher cette fraude, la réglementation de la vente de la tuberculine semble nécessaire. Ici, il y a de gros obstacles à franchir, seuls les vétérinaires auraient de la tuberculine...

Pourquoi un délai de quinze jours ?

Parce que, comme je l'ai dit plus haut, un animal sain, introduit dans une étable tuberculeuse, peut réagir vingt jours après son introduction, alors qu'il ne réagissait pas le jour de son arrivée.

#### LES PRECAUTIONS A PRENDRE

En attendant, nous devons nous servir de la loi, telle qu'elle est, et prendre les précautions nécessaires pour ne pas introduire de mauvais éléments dans une exploitation saine.

1) Quand on achète un animal destiné à la reproduction, il faut toujours s'assurer s'il est sain, pour ne pas avoir de désagréable surprise plus tard ;

2) Quand un paysan entre à ferme, il achète des animaux un peu de tous les côtés. Il est de toute nécessité, de procéder alors à une tubercullination générale dans les trente jours. Ce cheptel, formé d'éléments hétéroclites, peut contenir des porteurs de germes, qui empoisonneront le troupeau au bout de quelques années. Ces animaux ne devraient être placés que dans une étable parfaitement désinfectée.

3) Pour un métayer, obligé d'accepter le cheptel en entrant dans la ferme, c'est un devoir de se rendre compte de ce qu'il prend à charge, et cela, dans les délais donnés par la loi.

La désinfection des étables devrait être pratiquée régulièrement tous les deux ou trois ans au moins, et deux ou trois fois par an, là où sont élevés les veaux.

Que faire d'un animal tuberculeux ? Officiellement, il ne peut être vendu que pour la boucherie. Il ne faut pas se presser, il faut l'isoler, le nourrir fortement et voir s'il engraisse. S'il ne profite pas, ne pas le conserver ; dans le cas contraire, le garder et le vendre gras.

Le lait des vaches ayant réagi à la tuberculine, peut être utilisé bouilli, à condition qu'il n'y ait pas de mammites tuberculeuses.

Quand on doit élever des enfants au lait de vache, IL FAUT LE FAIRE BOUILLIR — IL FAUT UTILISER UN MELANGE DE LAITS, plutôt que du lait provenant d'une vache qui peut ne pas être indemne de tuberculose.

Il est à souhaiter que la lutte contre la tuberculose ne se fasse plus à coups d'arrêtés préfectoraux, mais par le bon vouloir des gens directement intéressés à sa suppression. Il faut l'attaquer de front ; ce n'est pas une maladie honteuse. Celui qui malheureusement, doit la supporter, devrait être aidé, et par les pouvoirs publics et par ses confrères. Le syndicalisme trouverait là une preuve de son utilité et un beau champ d'action.

Docteur GOLVAN,  
Vétérinaire,  
(L'Agriculteur Craonnais).

#### LA BOURSE OU LA VIE



— Vous tombez mal, mes amis... j'ai donné ce matin tout ce que j'avais à mon percepteur.

## De l'efficacité des Engrais azotés sur Pommes de terre de grande culture

(Suite de notre article de 1<sup>re</sup> page)

Les essais avec 15 kil. 500 d'azote n'ont porté que sur les nitrates de soude ou de chaux, épanchés en une seule fois, le 20 avril, dès la plantation terminée, ce qui permettait de les répartir rigoureusement le long des lignes.

Dans les essais avec 31 kilos d'azote, ces deux mêmes engrais furent répartis en deux fois, moitié le même jour que ci-dessus et moitié le 20 mai, lors du premier binage.

Le nitrate d'ammoniaque, l'ammonitrite et le sulfate d'ammoniaque, avec lesquels on apportait 31 kilos d'azote à l'hectare, ont été répartis en une seule fois, le 20 avril.

leurs de la dernière décade de ce mois en arrêteront heureusement l'extension, de sorte qu'il n'a pas atteint les tubercules ; ses dégâts se sont limités à un arrêt prématuré de la vie de la plante.

Récolte : L'arrachage eut lieu du 22 au 26 septembre, par beau temps, après dessiccation complète des tiges.

#### RENDEMENTS

Les rendements obtenus, comparés à la production moyenne de deux parcelles témoins, encadrées parmi celles ayant reçu les engrais azotés, ont été les suivants, en tubercules tout venant, à l'hectare.

| Avec 15 kil. 500 d'azote                 |             | Excédents sur les témoins |
|------------------------------------------|-------------|---------------------------|
| Témoins (fumier, super et chlorure)..... | 25.230 kil. |                           |
| — nitrate de soude.....                  | 27.900 kil. | 2.670 kil.                |
| — nitrate de chaux.....                  | 28.000 kil. | 2.770 kil.                |
| Avec 31 kilos d'azote                    |             |                           |
| Témoins nitrate de soude.....            | 30.190 kil. | 4.960 kil.                |
| — nitrate de chaux.....                  | 30.100 kil. | 4.870 kil.                |
| — nitrate d'ammoniaque.....              | 27.540 kil. | 2.310 kil.                |
| — ammonitrite.....                       | 27.580 kil. | 2.350 kil.                |
| — sulfate d'ammoniaque.....              | 26.800 kil. | 1.570 kil.                |

Ces divers engrais furent d'abord incorporés au sol par les pluies ayant fait suite à leur application, puis, les façons culturales données à la pomme de terre. Ces façons ont consisté en un hersage avant la levée, en deux binages à la houe mécanique, un binage à la houe à mains sur les lignes et un buttage.

Ce premier binage a été opéré le 20 mai, dès que les lignes de pommes de terre furent bien apparentes, le second le 9 juin ; entre ces deux binages, on a exécuté celui à la houe à mains sur les lignes.

Le buttage eut lieu le 16 juin, au début de la floraison. Les quelques mauvaises herbes qui prirent ensuite naissance furent arrachées à la main.

Végétation : La levée eut lieu du 10 au 20 mai, soit environ un mois après la plantation ; n'ayant mis en terre que des tubercules entiers ou sectionnés, bien germés, elle fut parfaite.

Les jeunes plantes prirent rapidement un très grand développement : fin juin-début de juillet, notre champ de pommes de terre était en pleine floraison et se faisait remarquer par l'ampleur de sa végétation herbacée, jointe à une homogénéité parfaite.

Au cours de la première quinzaine d'août, les feuilles furent attaquées et en partie détruites par le phytophthora infestans, mais les fortes cha-

Ces résultats font ressortir la grande efficacité des engrais azotés sur l'économie de la culture de la pomme de terre, surtout de ceux qui renferment cet élément sous une forme directement assimilable. En les rapprochant de ceux des années antérieures, nous pouvons en déduire qu'à part les nitrates de soude et de chaux, il est préférable de faire usage des autres engrais azotés avant qu'après la plantation.

Ils démontrent également que pour obtenir le maximum de rendement avec la pomme de terre, on doit, en culture intensive, porter la dose de nitrate à 200 kilos à l'hectare, dont moitié à la plantation et moitié aussitôt après la levée, avant d'opérer le premier binage, pour équilibrer la fumure et faire face aux exigences de cette plante au début de sa croissance.

P. LAVALLÉE,

Ingénieur agronome,  
Directeur de la Ferme Expérimentale d'Avrillé (Maine-et-Loire).

Note de la Rédaction. — Pour plus amples renseignements sur la culture rationnelle de la pomme de terre, consulter la Monographie de la Ferme expérimentale d'Avrillé, brochure des plus instructives de 94 pages. Prix, 5 fr. à nos bureaux ; 5 fr. 50 par la poste.

## Bouillies alcalines ou acides ?

L'enquête à laquelle s'est livré notre ancien maître, M. Ravaz, sur les moyens de défense contre le mildiou, a permis de déduire quelques conséquences pratiques dont pourront profiter un très grand nombre de viticulteurs.

Il est avéré à l'heure actuelle, que le mildiou exige en année moyenne, des sulfatages excessifs ; mais les dépenses excessives occasionnées par les traitements ainsi que les difficultés de trouver une main-d'œuvre consciencieuse, ne peuvent nous laisser indifférents.

Les deux premières invasions du parasite dont toutes les autres découlent, apparaissent sous la forme de taches localisées, et sont en général peu graves ; elles passent souvent inaperçues et quelquefois même, le viticulteur hésite à procéder à un sulfatage pour quelques taches isolées.

D'autre part, les conditions nécessaires au développement du champignon peuvent n'être réalisées qu'au bout d'un certain temps après le débouillage ; de sorte qu'un sulfatage très précoce comme il est conseillé avec juste raison, peut avoir perdu une grande partie de son efficacité lorsque la première attaque est relativement tardive ; car il est bien rare que les invasions de mildiou se succèdent tous les 8 jours au début de la végétation. Il en résulte qu'au cours de cette période, il est inutile de renouveler les sulfatages tous les huit jours, et cependant le vignoble doit toujours être à l'abri des invasions éventuelles.

Nous conseillons alors aux viticulteurs d'exécuter très tôt le premier sulfatage (lorsque les bourgeons ont à peine 10 à 15 cm.), avec une bouillie alcaline ; et nous préconisons dans ce cas la bouillie bordelaise, dans laquelle on peut, sans inconvénient, incorporer facilement 1 k. 500 à 1 k. 800 de chaux pour 2 kilos de sulfate de cuivre. Ce traitement n'est peut-être pas immédiatement actif, mais son efficacité dure trois semaines environ.

Au bout de ce temps qui coïncide avec la formation complète des

grappes, encore très visibles, le viticulteur doit procéder au deuxième sulfatage également alcalin (1 k. 500 à 1 k. 800 de chaux pour 2 kilos de sulfate de cuivre). La défense est à peu près absolue pour plusieurs semaines, surtout si ce sulfatage est complété par un poudrage cuprique, exécuté au début de la floraison. On sait que l'on ne pourrait obtenir avec le carbonate de soude la même alcalinité sans brûler l'extrémité des rameaux, très tendres à cette époque.

A partir de la floraison les invasions de mildiou peuvent être beaucoup plus violentes, les germes étant plus nombreux et les conditions météorologiques particulièrement favorables au parasite. Le rôle des bouillies est alors d'arrêter les invasions dans un temps relativement court, à partir de ce moment nous conseillons les bouillies plutôt acides, confectionnées avec 1 kilo de chaux (ou 1 kilo de carbonate de soude) pour 2 kilos de sulfate de cuivre. Ces bouillies immédiatement actives doivent être renouvelées plus souvent, leur efficacité étant de moins longue durée.

En somme, on pourrait considérer la bouillie alcaline comme unique traitement préventif, tandis que la bouillie acide serait plutôt curative.

C'est ainsi qu'au cours de violentes attaques de mildiou, on pourrait utiliser une bouillie, sans addition de produit alcalin, confectionnée avec seulement 300 gr. de sulfate de cuivre. Ce traitement immédiatement efficace, devrait être suivi presque aussitôt d'un deuxième sulfatage ordinaire pour préserver la vigne pendant une période plus longue.

Il semble donc que l'intérêt du viticulteur soit d'utiliser les bouillies alcalines jusqu'à la floraison en année moyenne, ou pendant la durée de la végétation en année plutôt sèche. Dans le cas d'une année pluvieuse, comme l'année 1930, il y aurait lieu d'utiliser très tôt les bouillies acides.

R. ROUBIN,

Professeur d'agriculture à Albi.  
(Progress Agricole et Viticole).

## TRAITEMENTS de PRINTEMPS des POIRIERS, POMMIERS et PRUNIERIERS

Le traitement d'hiver des arbres fruitiers avec les émissions d'huile minérale et bouillie bordelaise a pour but principal de détruire un certain nombre de parasites de l'écorce et du bois, ainsi que les germes de maladies cryptogamiques du feuillage et des fruits, mais ils ne peuvent être d'aucune efficacité contre la plupart des parasites qui causent des dégâts pendant la belle saison. Seuls les traitements de printemps permettent d'éviter ces dégâts ; ils consistent en pulvérisations de bouillie insecticide anti-cryptogamique à partir de la défloraison.

Les poiriers, pommiers et pruniers doivent être pulvérisés chaque année au moins deux fois après la floraison, avec bouillie bordelaise arsénicale.

Préparation de la bouillie. — La formule de préparation est la suivante :

Sulfate de cuivre en poudre (sulfate négre du commerce) 1 kg.  
Chaux hydratée (flour de chaux ou chaux blutée) 1 kg. 500  
Arséniate de chaux ou de plomb : dose variable suivant l'origine (1).

Eau 100 litres

Deux récipients sont nécessaires : un tonneau ou une grande cuve d'une contenance de 100 litres ou plus ; un baquet d'une contenance de 10 à 12 litres ; ces récipients doivent être réservés uniquement à la préparation.

(1) La dose d'arsenic à employer est indiquée par le fabricant.

tion des bouillies. Employer des boîtes calibrées pour mesurer le sulfate et la fleur de chaux (vieilles boîtes de conserve).

Mettre 50 litres d'eau environ dans le tonneau ou la cuve et ajouter la poudre de sulfate ; brasser avec un balai de bois pour faciliter sa dissolution.

Remplir d'eau aux trois-quarts le baquet ; y jeter la poudre de chaux et bien délayer avec le balai de bois.

Verser lentement le lait de chaux dans la solution de sulfate en brassant constamment avec le balai de bois. Après cette opération, la bouillie bordelaise est faite.

Dans le baquet où l'on a fait le lait de chaux, délayer dans un peu d'eau l'arséniate de chaux ou de plomb en poudre ou en pâte, puis verser dans la bouillie bordelaise ; compléter à 100 litres.

Pour augmenter le pouvoir mouillant et adhésif de la bouillie, on peut lui ajouter un à deux litres de lait d'écureuil non bouilli ou utiliser la caséine ; celle-ci sera simplement mélangée à la fleur de chaux avant la préparation du lait de chaux.

Lorsqu'on a à craindre les invasions de pucerons, il sera bon d'ajouter à la bouillie bordelaise arsénicale un quart de litre d'extraît nicotiné (extraît à 500° des manufactures de tabac).

Epoque des traitements. — Une première pulvérisation est nécessaire aussitôt après la défloraison ; c'est la plus importante. Cette pulvérisa-

tion a pour but de détruire les différentes chenilles du feuillage et de mettre les jeunes fruits à l'abri des attaques de la Carpocapse ou ver des pommes et du champignon de la tavelure qui tache les pommes et les poires. Le traitement est également efficace contre le ver cordonnier des prunes (larve d'Hoplocampe).

Ce premier traitement doit être complété par une deuxième pulvérisation, qui sera faite de trois à cinq semaines après la défloraison (limite extrême tolérée par la loi).

Recommandations très importantes. — La pulvérisation des arbres doit être faite de telle manière que la bouillie recouvre toute la surface des jeunes fruits, en particulier la cavité de l'œil ; c'est, en effet, par cette cavité que les jeunes chenilles de Carpocapse pénètrent ordinairement dans l'intérieur des pommes et des poires.

Comme les chenilles n'éclouent guère avant le mois de juin, il faut que la réserve d'arséniate soit suffisante pour résister en partie à l'entraînement par les eaux de pluie. Dans les variétés où la cavité de l'œil se ferme peu après la défloraison, il importe de faire le traitement alors qu'elle est encore largement ouverte. La période utile pour faire le premier traitement ne dépasse pas huit jours.

On ne peut espérer réduire notablement la proportion des pommes et des poires véreuses que si l'on applique rigoureusement ces prescriptions.

Pour réaliser pratiquement la condition essentielle d'un bon traitement, il y a intérêt à utiliser des appareils à grand débit. Lorsqu'on ne dispose que d'appareils à faible débit (pulvérisateurs ordinaires à dos d'homme), il est nécessaire d'approcher le bec de lance très près des bouquets de fruits, ce qui rend le travail long et pénible. La dépense de liquide est assez grande : on compte que pour traiter convenablement un poirier en fusaie de trois mètres de haut environ, il faut dépenser quatre litres de bouillie à chaque traitement ; pour un pommier plein-vent de grosseur moyenne, la dépense est de 15 à 20 litres.

Il y a lieu de conseiller enfin l'emploi généralisé des bandes-pièges pour capturer les chenilles de Carpocapse au moment où elles cherchent un abri pour hiverner. Ces pièges sont constitués par de simples bandes de carton ondulé d'une largeur de 10 centimètres environ qui sont enroulées autour du tronc et fixées à hauteur d'homme au moyen d'une ficelle. Les bandes sont mises en place au début de septembre et relevées au cours de l'hiver ; on les brûle aussitôt. On détruit ainsi un grand nombre de parasites qui se sont réfugiés dans les replis du carton.

A. PAILLOT

docteur ès-sciences,  
Directeur de la Station  
de Zoologie agricole du Sud-Est,  
Saint-Genis-Laval (Rhône).

## Machines Agricoles

### Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable. Fabriquées avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles ; cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol.

Grande souplesse d'articulation de l'accomplissement et de la barre coupeuse ; tirage direct sur la charnière, avec ressort amortisseur. Long moyeu, douceur de traction et grande stabilité.

Nouveau graissage automatique sous pression « Lub ».



Notices et catalogues sur demande. Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupe à droite et sont livrées avec 2 lames, franco de port, et une garantie de 10 ans, contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

Modèles 1931, derniers perfectionnements :

Barre 1 m., att. à 1 cheval. 1.790 fr.  
Barre 1 m. 15, att. à bœufs, à chx. ou lin. 1.865 »  
Barre 1 m. 30, att. à bœufs, ou chevaux. 1.940 »

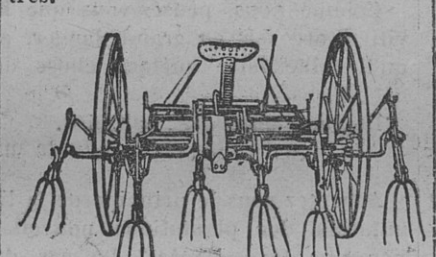
Remise à nos adhérents.

APPAREIL A MOISSONNER, pour ces trois modèles : 210-215 ou 220 fr.

Autres marques, nous consulter.

### Faneuses

Modèles à fourches, engrenages renforcés ; bielles extérieures doubles avec larges coussinets sur l'essieu. Bâti extra fort indéformable. Paliers graissés du vilebrequin à bague. Roues 1 m. 30 renforcées avec bandage acier. Relevage au pied et à la main, avec ressort d'équilibre. Embrayage perfectionné. Travail 2 mètres.



Avec 6 fourches en 1 pièce. 1.200 fr.  
Avec 6 fourches en 2 pièces. 1.160 »  
Modèle léger, à roues basses. 1.160 »  
Livrées montées, port rembouré sur facture (gares grands réseaux). Remise aux adhérents.

Faneuses Rotatives à 6 rangs de dents. Largeur 2 m. 15, 1.900 francs. Tous modèles. Nous consulter.

Prix valables jusqu'à épuisement des quantités retenues par le Syndicat.

### Râteaux

Entièrement en acier ; dents plates, embrayage très doux. Modèles robustes.

Type fort Type léger  
22 dents, larg. 2<sup>m</sup> 995 » 950 »  
24 — — 2<sup>m</sup> 10.102 » 980 »  
26 — — 2<sup>m</sup> 1.045 » 1.005 »  
28 — — 2<sup>m</sup> 1.070 » 1.030 »

Machines livrées franco (transport déduit sur facture). Remise à nos adhérents.

### Houes à Cheval

à combinaisons multiples, à un ou à deux leviers. Ecartement à crémaillère avec mancherons réglables, en acier.



Remise aux adhérents et port déduit sur facture  
gares grands réseaux

Type B : 5 lames de 75mm. ou 1 de 100 mm. et 4 de 75 mm. 180 » 190 »  
Type C : 2 lam. de 75 mm., 2 socs triang. de 250 mm. et 1 de 300. 185 » 195 »  
Type D : 2 lam. de 75 mm., 2 versoirs et 1 soc but. à ailes mob. 215 » 225 »

Majoration de 7 fr. pour Mancherons en bois

### Pulvérisateurs et Soufreuses à dos

Prix franco de port :  
PULVERISATEURS en cuivre plom-  
bé, pour l'acide sulfurique, contenance 15 litres. Pompe à disque ; lance simple, 168 fr. ; lance double, 178 fr. ; lance triple, 185 fr.

Lance latérale 3 jets, porte-lance, ceinture et bretelles caoutchouc : 110 fr.

PULVERISATEUR pour vignes, en cuivre rouge, contenance 15 litres.

Pompe à disque : 153 fr.

Autres marques, nous consulter.

### SOUFREUSES :

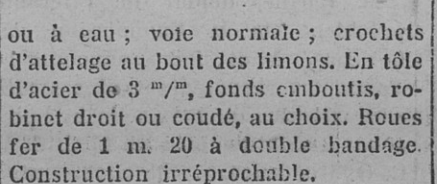
Soufrière double effet, à hélice, et mistral double effet, à brosse. 139 fr.

Petite jaune, simple effet, à brosse. 105 »

Ces prix s'entendent nets et franco gares de nos adhérents.

### Tonnes à Purin

ou à eau ; voie normale ; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier de 3<sup>m</sup> / 2, fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Roues fer de 1 m. 20 à double bandage. Construction irréprochable.



Remise à nos adhérents. Port rembouré sur facture.

Autre modèle sur demande.

Avec pompe « Simplex », 3.000 litres à l'heure, sans clapets, corps en cuivre, regard pour visite instantanée, 2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 50 tube d'aspiration avec crépine ; 680 fr. en supplément. Ou pompe « Rhône » en tôle galvanisée : 435 fr. en supplément.

### Ecrémeuses

Machines robustes et pratiques, munies d'un compteur de tours automatique. Coussinet avec douille interchangeable et ressort, système inusable, assurant une marche légère et silencieuse.

Avec Bol à lamelles : 65 litres, 850 francs ; 120 litres, bassin droit, 1.000 francs ; bassin déporté, 1.100 francs.

Avec Bol à assiettes : 75 litres, 850 fr. ; 130 litres, bassin droit, 1.000 fr. ; 130 litres, bassin déporté, 1.100 fr.

Remise intéressante à nos adhérents. Transport déduit sur facture.



Autre marque réputée :  
Débit 80 litres. B. central. 865 fr.  
— 115 — — 990 »  
— 115 — B. déporté 1.070 »  
— 150 — B. central. 1.140 »  
— 150 — B. déporté 1.240 »

Remise à nos adhérents.  
Réparations et pièces de rechanges assurées par le Syndicat, à Nantes.

### Lieuses

Nouvelles lieuses renforcées, soigneusement étudiées. Robustesse des organes ; grande simplicité ; vilebrequin en acier forge d'une seule pièce. Graissage facile ; fortes toiles ; roues renforcées ; faible largeur de voie ; emplacement des leviers évitant tout accident. Nouvel modèle très précis, ne donnant aucun ennui au conducteur.



Machine garantie 10 ans.

Dernier modèle tout acier.  
Coupe 1<sup>re</sup> 50 avec chariot... 6.675 fr.  
— 1<sup>re</sup> 80 — — 6.825 »  
— 2<sup>me</sup> 10 — — 7.100 »  
Grand porte-gerbes..... 220 »

Conditions pour nos adhérents.

FICELLE LIEUSE 1<sup>re</sup> qualité et MOISSONNEUSES : Nous consulter.

### Râteaux-Faneurs

Fonctionnant comme rateau pour la formation des andains et comme faneuse, produisant un fanage énergique.

Largeur 1 m. 80, dents serrées :  
Roues basses..... 1.850 fr.  
Roues ordinaires..... 1.910 »

Largeur 2 m. 10, dents normales : 1.975 fr.

Largeur 2 m. 80, dents normales : 2.020 fr.

Remise à nos adhérents.

### Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaînes en fer, moyeux fonte et rayons fer plat.

Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrotoir et d'un siège, moyennant un léger supplément.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.



Longueur du rouleau Diam 0-50 POIDS MOYEN 0-60 0-70  
1<sup>re</sup> 00 230 kg. 250 kg. > >  
1<sup>re</sup> 20 250 — 270 — > >  
1<sup>re</sup> 40 270 — 290 — 365 kg.  
1<sup>re</sup> 60 290 — 310 — 390 »  
1<sup>re</sup> 80 310 — 330 — 415 »  
2<sup>me</sup> 00 375 — 425 — 530 »

Prix au kilo : 2 fr. 25 départ, port déduit sur facture.

Remise à nos Adhérents.

CONSULTEZ-NOUS, NOUS VOUS REPONDRONS

Pour vos Machines agricoles, vos Moteurs, vos Autos, vos Locomobiles, vos Ecrémeuses : utilisez nos Huiles spéciales de 1<sup>re</sup> qualité. — Voyez les prix en ce Bulletin.



lui sembla qu'un guide mystérieux  
cartait de la sombre voie du déce-  
ment stérile pour la mener vers celle  
acceptation haute, noblement résignée.



## PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilos, minimum

### RIZ ET ISSUES

Riz Saigon n° 1 en disponible (rare) par 100 kilos..... 125 »  
Issues de riz..... 90 »  
Remouillage de fèves..... 78 »  
Mais pour volailles..... 105 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes, Chantenay ou Saint-Mars-du-Desert.  
« LE TITAN »..... 105 »  
Farine alimentaire pour porcs et bovins.  
Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay.  
Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

### Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé..... 116 »  
Grande Pondeuse..... 121 »  
Farine de viande..... 176 »  
Farine d'os alimentaire..... 88 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

### Aviculture de l'Ouest

Bouillottes « OVOX » pour pondeuses..... 130 »  
Proviens « LAPOX » pour Lapins..... 120 »  
Farine de Poisson supérieure..... 210 »  
Viande extra..... 185 »  
Coquilles huîtres..... 60 »  
Sur wagon départ Nantes.

### Tourteaux en farine et divers

Arachide et Coprah (au cours) Sargbo..... 80 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.  
**Proviens**  
Infaillible pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

## Produits des Etablissements Arsène Bertin

**ALIMENTATION DES CHEVAUX**  
Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse..... 95 »  
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (sucédané, avoine tourteaux) 103 »  
**ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES**  
« Optima » :  
p' vaches laitières (en cub.) 120 »  
p' engraissement d. bœufs 120 »  
p' veaux (le sac de 5 k.) 15 50  
**ALIMENTATION DES PORCS**  
« Optima » :  
p' engraissement des porcs 109 »  
pour porcelets et truies..... 172 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

### Alimentation Générale

Proviens « Sucraff » N° 1..... 75 »  
« Sucraff » N° 2..... 72 »  
**Aliments mélassés**  
Mélasse Say, 80 % mélasse..... 86 »  
Son mélassé Say, 50 %..... 103 »  
Paille mélassée Say, 50 %..... 72 »  
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.

## Foires et Marchés de la Semaine

Dimanche 17 Mai. — Sèvres  
Lundi 18. — Donges, Nozay, Pont-château, Varades.  
Mardi 19. — Guenrouët, Guérande, Legé, Le Loroux-Bottereau, Sainte-Pazanne, Montoir-de-Bretagne, Paulx.  
Mercredi 20. — Montbert, Le Temple-de-Bretagne, Vigneux, Châteaubriant, Savenay.  
Jeudi 21. — Couéron, Fresnay, Héris, Marsac, Saint-Mars-la-Jaille, La Chapelle-Heulin, Ancenis, Cordemais, Saint-Jean-de-Corcoué

Vendredi 22. — Clisson, Paulx, St-Nazaire.  
Samedi 23. — Avesse.



## Grains et Farines

Durant la semaine dernière, notre COOPÉRATIVE a payé les blés entre :  
175 à 179 suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.  
Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :  
Nantes, le 13 mai.  
Blé moralement sans ail, base 74 kilos, reversibles..... 175  
Sans ail, 74 kilos, reversibles..... 175  
Avoines grises ou noires..... 164  
— bigarrées..... 91  
Sarrasin (Bretagne)..... 102  
— (Loire-Inférieure)..... 101  
Org. indigène..... 81  
Son..... 52 à 54  
Seigle..... 90  
Mais Plata (disponible)..... 90  
Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

## Légumes et Primeurs

**MARCHÉ DU CHAMP DE MARS**  
Cours du 13 mai  
Artichauts, les 12, 6.50. — Asperges, la boîte, 6 fr. — Carottes, la boîte, 2.25. — Choux pommés, les 16, 14 fr. — Choux-fleurs, les 11, 6 fr. — Cresson, les 12, 4 fr. — Laitues, les 12, 3 fr. — Navets, la boîte, 1.25. — Oignons, le kilo, 2.20. — Poireaux, la boîte, 8 fr. — Petits pois, le kilo, 7 fr. — Radis, les 12, 4 fr. — Salades, la boîte, 2.25. — Scorsonères, la boîte, 2.25.  
**Fourrages**  
On cote suivant lieux de production, les 1,000 kilos :  
Paille de blé hachée..... 240 à 250  
Paille de blé pressée..... 220 à 225

## Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes  
Cours du 8 mai  
On cote le demi-kilo :  
VEAUX : 428. — 1re qual. 8.25 à 9.25 ; 2e qual. 7.25 à 8.25 ; 3e qual. 6.25 à 7.25.  
BŒUFS : 5. — Devant : 1re qual. 3.75 à 4 fr. ; 2e qual. 2.75 à 3.75 ; 3e qual. 1.75 à 2.75. — Derrière : 1re qual. 6.50 à 7.50 ; 2e qual. 5.50 à 6.50 ; 3e qual. 4 à 5.50.  
MOUTONS. — 240. — 1re qual. 9 à 10 fr.  
**PRIX DU KILO SUR PIED**  
BŒUFS. — Plus bas 1.75 ; plus haut, 7.50 ; prix moyen, 4.62. — Plus bas 6.25 ; plus haut, 9.25 ; prix moyen, 7.75.  
MOUTONS. — Plus bas, 9 fr. ; plus haut, 10 fr. ; prix moyen, 9.50.

## Cours des Vins

**VINS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE**  
Muscadet 1930 1er choix..... 800 à 900  
Muscadet — 2e..... 700 à 800  
Gros-Plant 1930..... 400 à 475  
Noah..... 175 à 200  
**ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE CAFE - chez Emile BOULLERY J.-B. TOULON, Succr Quai Brancas (près la Poste) - NANTES Téléphone 133.91**

## MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)  
On cote, le demi-kilo :  
Bœufs. — 1re catégorie, 8 à 16 fr. ; 2e cat., 3.50 à 4 fr. ; 3e cat., 1.50 à 3 fr.  
Veau. — 1re cat., 8 à 14 fr. ; 2e cat., 7.50 à 8 ; 3e cat., 4 à 6.50.  
Mouton. — 1re cat., 9 à 11 fr. ; 2e cat., 7 à 8 ; 3e cat., 5 à 6 fr.  
Porcs. — 6.75 à 8.50.  
Œufs. — La douzaine, 4.50 à 4.75.  
Lapins. — 7 à 7.25.  
Poulets. — 13 à 14 fr.

## ANCENIS

Blé, 177 à 180 ; avoine, 95 à 105 fr. — Bœuf, 6.75 à 7.25 la livre ; œufs, 4 à 4.50 la douzaine ; poulets, 6 à 7 fr. la livre ; pintades, 5.50 à 6 ; lapins, 4.50 à 5. — Porcs gras, 5.50 à 6.50 le kilo vivant ; porcs maigres, 200 à 350 ; porcelets, 100 à 160 pièce. — Vaches laitières, de 3,000 à 4,200 ; vaches et génisses herbivores, de 2,000 à 3,000. Bœufs de travail, 7,000 à 8,500 francs la paire.  
Blé, 175 à 176 fr. ; seigle, 83 à 85 fr. ; orge mouture, 30 à 32 fr. ; avoine, 99 à 100 fr. ; sarrasin, 98 à 99 fr. ; son, 74 à 76 fr.  
Foin, 115 à 120 fr. ; paille de pavs et vrac, 110 à 115 fr. ; paille pressée, 125 à 130 fr. aux 500 kilos.  
Cidre, la barrique, 250 à 260 fr. droits en sus, marchandise ordinaire.  
Beurre, le kilo, en gros 11.90 à 12.10, au détail 12.25 à 12.50 ; œufs, en gros 4 à 4.20, au détail 4.50 ; poulets, la couple, petits 23 à 32 fr., gros 32 à 42 fr. ; canards, la couple, 25 à 32 fr. ; oie, la pièce, 28 à 32 fr. ; lapins, 12 à 18 fr. (environ 6 fr. le kilo vivant).  
Bœufs, 4.50 à 5.20 ; taureau, 4.25 à 4.50 ; vache, 4 à 4.50 ; veau, 7.50 à 7.80 ; mouton, 7.80 à 8 fr. ; porcs gras, 5.70 à 5.80, le kilo sur pied.  
Porcelets de six à huit semaines, 60 à 120 fr. de dent ; trois mois, 130 à 220 fr. ; courants de trois à quatre mois, 220 à 300 fr. ; jeunes truies adultes, 280 à 350 fr. suivant poids et beauté.  
Bœufs gras, le kilo sur pied, 3.50 à 4.50 ; vaches laitières, 3,000 à 3,200 fr. ; taureaux, le kilo, 4.50 à 6 fr. ; veaux d'élevage, 1,000 à 1,200 fr. ; veaux de lait, l'unité, 300 à 350 fr. ; moutons, 6.40 à 6.75 le kilo ; porcs de lait, l'unité, 120 à 140 fr.

## LA ROCHE-BERNARD

Farines, 244 à 248 ; blé, 165 à 168 ; seigle, 84 à 85 ; sarrasin, 90 à 95 ; avoine, 84 à 90 ; orge, 78 à 80 ; son, 70 à 75 ; paille, 120 à 130 ; foin, 130 à 150 les 500 kilos.  
Cidre, 300 à 330 francs la barrique, droits en sus.  
Beurre, en gros, 10 à 13 francs le kilo ; en détail, 13 à 14 fr. ; œufs, de 3.50 à 4 francs la douzaine.  
Jeunes poulets, la couple, 60 à 70 fr. ; vieilles poules, 30 à 40 francs ; lapins, 16 à 25 francs pièce ; canards, 18 à 20 francs ; pigeons, 10 à 12 francs la couple.  
Bœufs, 4.75 à 4.90 le kg. ; vaches, 4.25 à 4.50 ; veaux, 6.75 à 7.25 ; moutons, 5.50 à 6 ; agneaux, 6.75 à 8 francs.  
Chevaux, de 3 à 5 ans, 3,000 à 3,500 ; chevaux de service, 1,500 à 1,800 francs.  
PAIN D'ÉPIQUE  
Farine, 248 à 250 ; blé 173 à 175 ; avoine, 90 à 92 ; blé noir, 85 à 88 ; son, 70 à 72 ; foin, les 500 kilos, 85 à 100 ; paille 115 à 120.  
Beurre, en gros, le kilo, 8.50 à 9 fr. ; la livre, 4.50 à 5 fr. ; œufs, la douzaine, à 4.50. — Poulets, 27 à 45 ; canards, 32 à 37 ; pigeonneaux, 11 à 13 ; lapins, la pièce, 14 à 25.  
Bœufs gras, le kilo, 5.10 à 5.40 ; taureaux, 5 à 5.30 ; vaches, 4.90 à 5.20 ; veaux, 7.50 à 7.80 ; moutons, 7.30 à 7.80 ; porcs, 6.90 à 7.30.  
**PORCIN**  
Œufs, 4.25 à 4.50 ; beurre, 1/2 kilo, 5.50 à 6 ; poulets, la couple, 35 à 45 ; pigeons, la couple, 11 à 12 ; canards, 45 ; lapins, 16 à 20.  
**SAINT-PAZANNE**  
Poulets gros, la couple, 55 à 100 fr. ; moyens, 50 à 55 ; petits, 35 à 45 ; canards, la pièce, 12 à 16 ; pigeons, la couple, 6 à 7 ; lapins, la pièce, 15 à 18 ; œufs, la douzaine, 4 à 4.50 ; beurre, le demi-kilo, 7 à 7.50.  
**SAINT-PIERRE-ET-LE-GRANDIEUX**  
Poulets gros, la couple, 60 à 70 ; moyens, 50 à 55 ; petits, 35 à 45 ; canards, la pièce, 12 à 16 ; pigeons, la couple, 6 à 7 ; lapins, la pièce, 15 à 18 ; œufs, la douzaine, 4 à 4.50 ; beurre, le demi-kilo, 7 à 7.50.  
**VEILLÉVAGNE**  
Blé, 177 fr. — Avoine, 115 fr. — Poulets, la couple, gros, 90 à 100 fr. ; moyens, 70 à 80 fr. — Lapins, la pièce, 15 à 20 fr. — Œufs, la douzaine, 4 fr. 50. — Beurre, le demi-kilo, 6 fr. 50. — Bœufs gras, le kilo, sur pied, 6 à 6.25. — Bœufs de travail, la paire, 8 à 9,000 fr. — Vaches grasses, le kilo, 5 fr. — Taureaux, 5 fr.

## CLISSON

Blé, 172 ; avoine, 110 ; blé noir, 115 à 120 ; foin, les 500 kilos, 125 à 150 ; paille, 130 à 140 ; poulets gros, la couple, 55 à 60 ; moyens, 46 à 54 ; petits, 40 à 45 ; lapins, la pièce, 15 à 20 ; œufs, la douzaine, 4 à 4.25 ; beurre, le demi-kilo, 6 à 7.25 ; bœufs gras, le kilo sur pied, 4 à 6 ; bœufs de travail, la paire, 7,000 à 9,000 ; vaches grasses, le kilo, 4 à 5.50 ; vaches pleines ou en lait, 2,000 à 4,200 ; veaux, 7 à 7.50 ; porcs, 6.30 ; porcs de lait, 150 à 200.

## L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS

## A VENDRE en Lot-et-Garonne, belle

ferme de 15 hectares, très bien située et un seul tenant. Bâtiment splendide de 6 pièces. Ecurie, étable, grange, chai et autres dépendances, le tout en très bon état. Il y a 6 hectares de prairies de très bonne qualité, avec sources et ruisseaux courants. Vignes en plein rapport pour faire en moyenne 3,000 barriques de vin par an. On laisse comme matériel : un beau pressoir ; fûtaillerie ; fourneaux en ciment-verre ; charrette, tombereau ; faucheuse ; charnues ; herbes, etc., ainsi que 4 bœufs valant 20,000 francs. La ferme de 15 hectares avec le matériel et les bestiaux pour le prix de 115,000 fr. — Dix années de délai pour le paiement. Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à Alexandre CHEVRIER, à Eymet (Dordogne).

## A VENDRE en Lot-et-Garonne, une

ferme de 26 hectares, située à bord de route et à trois kilomètres d'une petite ville. Maison d'habitation de 3 pièces. Vastes bâtiments pouvant loger beaucoup de bétail. Terrains de bonne qualité, plat, facile à cultiver et ne mouillant pas. Libre au mois de septembre. Prix : 60,000 francs, avec tout le matériel. Grandes facilités de paiement. S'adresser à : Alexandre CHEVRIER, à Eymet (Dordogne).

## A VENDRE en Lot-et-Garonne, une

ferme de 12 hectares en vallée, bien placée sur le bord d'une grande route. Maison d'habitation de 3 pièces à l'état neuf. Etable, grange, écurie et autres dépendances en bon état. Il y a 7 hectares de terres labourables ; 3 hectares de belles prairies irriguables ; 2 hectares de vignes et bois de taillis. Prix : 45,000 francs avec tout le matériel nécessaire à l'exploitation. Dix ans de délai pour le paiement. Petite affaire très intéressante. Libre de suite. S'adresser à : Alexandre CHEVRIER, à Eymet (Dordogne).

**CIDRE**  
COLORE - BONIFIÉ  
CONSERVÉ - CLARIFIÉ  
MALADIES GUÉRIES  
PAR LES  
**PRODUITS GATÉ**  
EXTERIOR LA VITTE MARQUE  
TRADE MARK  
H. E. GALICHÈRE - GILLO

Dépôts : Pharmacies, Orion, à Nozay ; Prevost, à Héris ; Steard, à Fay-de-Bretagne ; Garnier, à Pont-Château ; Alain Lagout, à Savenay ; Thibault, à St-Jean-la-Jaille ; Turpin, à Nort-sur-Erdre ; Le-roux, à Plessé

**GROS BÉNÉFICE**  
ENGRAISSEZ  
VOS PORCS  
avec le  
**PLASMOGÈNE**  
CHAMPIERS - ÉPICIERS  
BOULANGERS - HONGREURS

**MOTEURS ÉLECTRIQUES**  
VENTE - RÉPARATIONS LOCATION  
Plus de 600 moteurs réparés et garantis en magasin  
**A. VIVANT ET SES FILS**  
S. A. R. L. - 300 000 FR  
Avenue Carnot, 6, bis  
NANTES  
ATELIERS MODERNES  
Spécialisation établie pour tous travaux d'électricité

**DRAPEAUX POUR SOCIÉTÉS**  
BANNIÈRES - INSIGNES  
ÉCHARPES POUR MAIRES ET ADJOINTS  
**A. CHAPEAU**  
Fabricant  
8, Rue Mathelin-Rodier, NANTES  
Remise de 10 % aux sociétés

**LA POUDRE CORROBORANTE**  
Adrien SASSIN, Produits vétérinaires ORLÉANS  
est la Fée bienfaisante de la basse-cour  
Ne donne pas d'odeur à la viande  
Brochure gratuite franco

**Peugeot**  
vous offre sa  
**Camionnette populaire**  
250 kilos utiles  
Impôt 5 cv. pour  
**2.500 frs.**  
à la commande et 24 mensualités de 400 frs.  
**Prix au comptant 10.900 francs**  
Société Nantaise des Automobiles PEUGEOT  
5, Quai le-Gloriette - NANTES  
Téléphone 123-63 Inter 0.5

TOUT BON SYNDICAT DOIT PRÉSENTER AU MOINS UN NOUVEAU ADHÉRENT AU SYNDICAT.

**RELIGIEUSE** Comme secret pour guérir Pipi au lit et Hémorroïdes. Maison NERA, à Nantes

**STOCKS AMÉRICAINS**  
Articles sacrifiés entièrement neufs et de 1re qualité, à 50 %, au-dessous des cours  
**RODEQUINS** extra solides, ferrés, triple semelle cousue. 49 »  
Vêtements BOUTEQUINS DE CHASSE, cuir 1er choix. Val. 14. 89 »  
BOUTEQUINS moutardes, cuir tannage spécial, triple semelle, cousue. 89 »  
CHAUSSETTES FANTAISIE, en cuir box-calf 1er choix, Richelieu ou montante, à lacets Balmoral ou Derby, noires, jantes ou acajou. Valeur 129 fr. 89 »  
BOTTES caoutchouc, semelles renforcées, tiges caout., p. lavage autos, pêche, etc..... 49 »  
IMPERMEABLES kaki, gris, réséda, doubles, tartan, coupe élégante. Valeur 175 fr. 89 »  
COUVERTURE laine lit 2 pers. hord. soie blanc, beige, brigue ramage. Valeur 129 fr. 69 »  
CHAUSSETTES amér. bords et talons renf., bleu et mauve, grises, beiges, la paire 3.90. La douzaine..... 39 »  
CALEÇON ou MAILLOTT jersey très lourd, 1re qualité, teintes, mauve, chair ou beige..... 11 50  
VESTE ou COTTE BLEUE de travail, en croisé, article résistant..... 19 »  
VESTON de cuir, manches, col et poches, havane ou noir, doublé drap. Valeur 260 fr. 149 »  
COMBINAISONS de travail, bleues ou kaki, en tissu extra..... 39 »  
ESPADRILLES très fortes, kaki ou blanches, gris foncé, entourées d'une bande de cuir chromé, inusables. Article de tout premier choix. Enfants, 5.90 ; femmes, 7.25 ; hommes..... 8 50  
(Ne pas confondre avec les espadrilles en simples semelles de corde)  
CHAUSSETTES de repos, semelles, talons et claque cuir, tige toile, avec ou sans clous, cuir très souple, fabrication soignée, pour pieds sensibles..... 49 »  
COUVERTURE laine grise, grand modèle, p. voiture, voyage, hortic..... 29 »  
Envoi contre remboursement, mandat ou chèque postal (Nantes 55-20)  
**E. GALLIEN** 88, rue Gambetta LE MANS - Tél. 9-80  
Demandez le catalogue général illustré envoyé franco

**Agriculteurs pour les besoins de**  
**BATTEUSES MOTEURS SEMOIRS MOULINS**  
Ne marquez pas de confusion les :  
**ET'S DE VENDEUVRE**  
327, RUE SAINT MARTIN - PARIS (3<sup>ème</sup>)  
**USINES**  
A VENDEUVRE ORLÉANS DIEPPE LOMME-LEZ-LILLE  
CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

**BÂCHES PLISSON**  
**BAISSE GÉNÉRALE**  
**Fortes Bâches Vertes** avec ceillots, complètes  
Matériel PLISSON, triples fils  
4 m x 2.50 4 m x 3 m 5 m x 3 m 5 m x 4 m 6 m x 4 m 7 m x 4 m  
166 fr. 187 fr. 231 fr. 302 fr. 363 fr. 416 fr.  
8 m x 4 m 5.50 x 3.50 6 m x 3.50 6 m x 5 m 7 m x 5 m 8 m x 5 m  
472 fr. 292 fr. 318 fr. 446 fr. 519 fr. 560 fr.  
**EN LOCATION : 5 Centimes par mètre carré et par jour** avec faculté pour le preneur d'opter pour l'achat  
**BON POUR UN CATALOGUE PLISSON qui contient les échantillons des Bâches PLISSON, Sacs à Grains, Tentes rayées et autres, Cordes, etc.**  
**PARIS - 37, RUE DE VIARME, 1<sup>er</sup> Arrondissement**  
Tél. Galignani 10-40 - Central 38-41  
Pour entretenir vos Bâches, demandez le tarif de l'OPHÉNIC en Bidons

**PROVENDEINE**  
**METTES LES AU BON RÉGIME**  
**PROVENDEINE CONVIENT LE MIEUX**  
On peut résumer la mise au point d'un porc en deux périodes : 1° celle du développement ou de la croissance ; 2° celle de l'engraissement proprement dit.  
Très souvent les jeunes porcs sont soumis, surtout en été lorsque la verdure et les légumineuses abondent, au régime des végétaux amoultés par les fécules ou farines.  
Que l'éleveur soit bien persuadé que ce régime est absolument insuffisant pour garantir la croissance normale des porcs. Et cela, parce que le développement du système osseux chez ces animaux ne s'opère que très lentement. Il s'agit donc de le faciliter pour empêcher la faiblesse. Or, pour cela, l'emploi de la « Provendeine » est indispensable !  
Lorsqu'arrive la période d'engraissement, on a vu que le régime plus substantiel, la « Provendeine » n'est pas moins nécessaire, car en ce moment, il s'agit : 1° d'entretenir l'appétit des porcs ; 2° de faciliter l'assimilation de leurs aliments ; 3° de favoriser l'augmentation rapide du poids des animaux.  
Tel encore la « Provendeine » fait merveille, parce que sa composition donne aux aliments quels qu'ils soient, un complément qui les rend parfaits.  
Eleveur ! si vous voulez retirer un réel profit de l'élevage des porcs, mettez-les au régime de la Provendeine dès l'époque du sevrage.  
**N° 827. — M<sup>lle</sup> Marie ROUXEL, La Moirerie en Plevon à PLEHEREL (Côtes du Nord), nous écrivait le 21 juin 1929 : « M<sup>on</sup> point de l'élevage des porcs, cette année, j'ai fait usage de Provendeine et mes petits cochons ont pu aller à la vente. Les personnes qui me les achètent au bout de six semaines se disent qu'ils ont eu neuf semaines, leur ai donné mon secret et elles ont de la peine à le croire. Cependant, c'est bien vrai, et je vous assure que l'argent que je dépense pour la Provendeine est bien vite retrouvé. Je recommande la Provendeine à tous les éleveurs et j'attends que je n'en serai dépourvu. »**  
La « Provendeine » est vendue chez les pharmaciens, droguistes, grainetiers, en boîtes de fr. 7.50 et 15 fr. ; la grande boîte renferme trois fois la quantité contenue dans la petite.  
Dépôt pour l'Ouest de la France : Maison Louis SANDERS, 10, Quai Richemont, RENNES.  
Nous ne faisons aucun envoi contre remboursement, toute commande doit être accompagnée de sa valeur plus 5 francs pour frais d'expédition.

— Je suis donc egoïste et sans courage pour vouloir m'évader ainsi, sans souci de ceux que j'abandonne, songeait-elle dans un dur conflit avec la force obscure qui semblait veiller au fond d'elle-même pour l'entraîner vers l'acte suprême, mais qu'elle voulait vaincre maintenant... Elle pleurait, mais ses larmes avaient perdu un peu de leur acreté corrosive qui semblait brûler son cœur au lieu de le soulager.  
Ce fut à ce moment que Frédéric la surprit dans la pièce familière, où naguère un borceau mettait tant de joie.  
Il s'approcha de la jeune femme et doucement, tendrement, en se penchant un peu vers elle :  
— Rose, ma chérie, tu ne veux donc pas avoir pitié de toi-même ? de moi... un peu aussi ?...  
La femme de Frédéric leva ses mariés grands yeux noyés, mais adoncis, presque tendres tandis que son visage, depuis bien des jours figé à l'apaisement, se détendait en une sorte d'apaisement.  
— Mon pauvre Frédéric, nous sommes bien malheureux ! dit-elle en abandonnant ses petites mains pâles à celles qui s'offraient fortes et caressantes pour la sou-

tenir, pour la protéger.  
Ce regard transformé, cette association dans la même souffrance firent bondir le cœur du jeune homme surpris.  
— Ma bien-aimée, dit-il, dans notre chagrin, il nous reste, si tu le veux, notre amour ! et puis, qui sait ? la science peut se tromper et l'avenir nous réserve peut-être une compensation...  
Rose secoua mélancoliquement la tête :  
— Ne parlons pas d'avenir, Frédéric, essayons de vivre le présent !  
Puis, après un instant de silence, elle reprit :  
— Si tu le veux, nous irons chercher une leçon de courage, de bonté auprès de celui que j'appelle mon père, qui a su continuer à aimer... et qui a pu pardonner à la vie, malgré tout !  
Frédéric attira la jeune femme vers lui et, pour la première fois depuis bien longtemps, il la sentit abandonnée contre sa poitrine, dans cette faiblesse féminine qui cherche le réconfort du compagnon.  
Quelques jours plus tard, les jeunes gens arrivaient auprès de M. Olivier, dans la villa des Roses qui, malgré son fleur et son aspect gracieux, n'abritait plus qu'un vieillard solitaire.

Celui-ci avait vivement subi le retentissement du coup terrible qui, après tant d'autres, avait accablé Rose. Cependant, malgré ses épreuves personnelles, il voulut se masquer de la philosophie d'autrui, et pour recevoir cette mère éplorée, se père frappé dans son plus précieux espoir, il sut revêtir son visage d'une fermeté douce, consolante, calme et il s'efforça de redresser sa taille affaissée en un exemple d'énergie.  
Après le rappel déchirant des cruelles circonstances qui endeuillaient le jeune couple, M. Olivier dit, tendrement paternel :  
— Mes chers enfants, votre malheur, pareil à celui qui frappa tant de parents, est bien grand, il est vrai ; le sort serait ironique et injuste s'il n'était aveugle, car pourquoi faucher ce petit être à son aurore au lieu du vieillard fatigué, inutile et déshabitué, où pourquoi, hélas ? Toute la vie est faite de l'éternel, de l'insoluble pourquoi ?...  
Puis, comme s'il eût sondé l'âme de Rose, dont il connaissait les réactions passionnées, parfois inquiétantes, il continua :  
— Mais que le malheur vous rapproche

au lieu de vous aigrir, aimez-vous toujours loyalement, fermement, ce sera le secret de votre résignation d'abord, puis du retour du bonheur, de ce pauvre bonheur à qui il ne faut pas trop demander.  
— Rose écoutait.  
— La résignation, peut-être, mais le bonheur ! dit-elle.  
— Tu es jeune, trop jeune pour désespérer, ma chère enfant. Puis, tandis que Frédéric se livra à ses travaux, qui sont un grand dérivatif, pourquoi ne pas y avoir recours toi-même en reprenant le pinceau qui, autrefois t'a consolée.  
La jeune femme tressaillit violemment et ses yeux agrandis d'étonnement se fixèrent sur M. Olivier, tandis que son pâle visage rougissait.  
— Comment, papa ! tu sais donc ? balbutia-t-elle.  
— Oui, Rose, je sais, dit doucement le vieillard, en affectant le ton le plus naturel, mon cher vieil ami Stephenson, fier à juste titre de son élève, n'a pu résister au désir très fondé d'ailleurs de me montrer les œuvres que ta modestie me cachait, elles sont charmantes et dénotent des yeux et une âme qui savent voir en artiste et un jeune pinceau plein de pro-

messes.  
Frédéric Myrande qui, à l'insu du vieillard, connaissait si bien le secret qui empoisonnait ses derniers jours, ne put qu'admirer cette large, cette sereine bonté envers celle qui n'était sa fille que par le cœur.  
— Oh papa ! combien tu es digne d'être aimé et combien je te vénère, dit Rose en se penchant vers M. Olivier pour l'embrasser et aussi pour cacher son émotion.  
— Mon cher père, dit Frédéric, s'il y a encore du bonheur dans notre vie comme je veux l'espérer, nous vous le devons car vous êtes le bon berger et vous nous guidez sur la route qui doit y conduire.  
**EPILOGUE**  
Un an après, la femme de Frédéric exposait au Salon sous le nom de Rose Myrande-Olivier, deux toiles d'une sincérité émouvante représentant : « La mère heureuse », « La mère douloureuse » ; l'une, parmi une gloire de soleil, de fleurs, dans un intérieur lumineux, resplendissant d'amour et de joie, l'autre, sous un ciel voilé, dans un décor de deuil, criait la souffrance, la désespérance.  
Ces œuvres, d'une facture à la fois déli-

cate et intense, furent extrêmement remarquées, peut-être leur succès si flatteur déjà se fut-il lui-même affirmé encore si elles eussent été signées du nom de Rose Musart, descendante du grand peintre qui avait transmis à sa fille le don mystérieux, le secret de mettre les impressions de son âme, les ravissements de ses yeux dans l'harmonie de la ligne, dans la symphonie de la couleur et de créer de la beauté.  
Frédéric et Rose continuèrent sans doute l'aventure de la vie, sinon dans la jeune allégresse de ceux qui n'ont point encore connu les mauvais jours, du moins dans la tendre et confiante union qui sait rendre les joies plus douces, l'adversité moins amère, la chute des années plus sereine et moins vaine.  
M. Olivier pourra s'achever, paisible, vers sa fin, car son cœur ne s'est pas fermé aux lois de la tendresse, de la pitié et du pardon.  
Sans cet idéal qui fait la seule noblesse de l'homme, que vaudraient nos jours éphémères que le temps entraîne comme le vent emporte la poussière du chemin.

FIN